Cimetières de Normandie

Arts et mémoires des cimetières de la Manche

Année 2017, n° 22

Date de parution : février

Vire-Normandie
Cimetière de Saint-Martin-de-Tallevende

L'église de Saint-Martin-de-Tallevende se dresse au sommet de la colline. La fine silhouette de la tour-clocher, disposée au nord du transept, donne beaucoup de verticalité à l'ensemble. Le cimetière s'organise tout autour de l'édifice. La nef est protégée par un porche disposée en avant-corps plein ouest. L'allée principale qui donne accès à la nef de l'église est entièrement pavée de 21 dalles tombales de l'Ancien régime et de nombreux fragments de pierre de taille. La plupart de ces plates tombes portent des épitaphes. Une lettre datée du 9 mars 1935 rappelle au maire tout l'intérêt qu'elles représentent alors qu'elles étaient destinées à être vendues. Le proche lui-même est dallé de la même façon. Deux ifs disposés de part et d'autre du porche dressent de belles silhouettes. Ils ne sont pas très anciens : le premier, le plus jeune, au nord-ouest, présente à un mètre de hauteur une circonférence d'1,93 mètre, le deuxième, au sud-ouest, plus étoffé, présente à la même hauteur, une circonférence de 2,64 mètres. Quatre croix de granit, probablement issues de sépultures anciennes ont été judicieusement disposées aux quatre angles dudit cimetière, délimitant ainsi un espace sacré au sein duquel se trouvent les tombes dudit lieu. Deux croix « dites de cimetière » sont réparties à l'ouest de l'église : la première, au nord-ouest, plus courte, possède un fût à bubons, son croisillon n'a pas les mêmes proportions. La deuxième croix, au sud-

Sommaire :

Ce journal évoque à la fois l'actualité normande des cimetières que nous avons été amenés à traiter ainsi qu'un travail de fond sur certains sites.

Dans ce numéro :

Cimetières de Vire-Normandie : Saint-Martin-de-Tallevende 1, 3, 7-8

Abattage des cyprès au cimetière de Coutances 2

Cimetières de Flamanville, Ger, Sauxemesnil 4

Cimetière de Bourguenolles 5, 7

Abattage des cyprès au cimetière de Coutances

Réunion au cimetière de Coutances le vendredi 17 février 2017 à 14 heures en présence de MM : Karine **Marcilly**, arboriste grimpeuse, élagueuse ; Sophie **Lainé**, adjointe municipale à l'environnement, aux écoles et à la vie quotidienne ; Stéphanie **Langevin**, paysagiste conseiller au CAUE de la Manche ; Caroline **Gallet-Moreel**, conseillère municipale ; Denis **Bourget**, adjoint municipal aux travaux et à l'urbanisme ; Alain **Salmon**, conseiller municipal en charge des syndicats ; Michel **Mauger**, jardinier-chef de la ville de Coutances ; un de ses collaborateurs ; Jacky **Brionne**, fédération normande pour la sauvegarde des cimetières.

La coupe des premiers cyprès le 23 décembre 2016 entraîna la rapide réaction de madame Gallet-Moreel, conseillère municipale qui m'alerta de cette situation. Monsieur Mauger prit la décision de stopper cette coupe et les arbres concernés furent rapidement dessouchés. Nous savons tous, par expérience, qu'aucun arbre ne peut résister lorsque ses voisins ont décidé de les faire disparaître. Les motifs sont multiples, du port excessif des branches à l'ombre provoquée, la chute des feuilles, tous les arguments sont bons quand on veut la disparition de l'arbre. Une deuxième réunion fut proposée entre les élus, les services des espaces verts, le CAUE (conseil architecture urbanisme environnement), une élagueuse spécialiste des arbres et la fédération normande. Chacun évoqua, tour à tour son ressenti vis-à-vis de double rangée de cyprès plantés le long de la voie d'accès au cimetière. Celle-ci s'inscrit pleinement dans ces aménagements paysagers spécifiques aux cimetières : une entrée monumentale de granit et de briques rouge construite au tout début du 20e siècle lors de l'agrandissement du cimetière ouvert en 1871, un portail métallique à deux vantaux, deux pavillons accolés de part et d'autre et cette avenue qui grimpe vers le site funéraire qui s'organisa, à priori, peu à peu. C'est un cadre qui s'est peu à peu étoffé et qui contribue à plus d'intimité vis-à-vis des usagers du cimetière. Ces arbres ont une histoire ; ils ont aussi subi des avatars liés aux péripéties climatiques, à la mort de certaines ramifications. Plusieurs interventions ont eu lieu dessus, les ont conditionné, leur ont donné cet aspect qui les rend à fois attachants et qui montre aussi pour certains d'entre eux quelque fragilité à force d'avoir été soumis aux coupes ; nous dirions que certains d'entre eux sont souffrants. Ces arbres sont une des expressions des aménagements de cimetière, c'est ce qui les caractérise ici à Coutances. L'allée arborée s'est trouvée à proximité d'un lotissement dont les pavillons ont été construits (peut-être dans les années 1960-70). Cette allée, la seule voie d'accès au cimetière, fut menacée il y a quelques années, lorsqu'il fut question de créer une autre zone lotie à proximité du cimetière. La municipalité prévoyait la destruction de cette entrée monumentale, d'en refaire une à proximité des carrés des victimes des bombardements et du carré des belges et libérer ainsi cette voie qui aurait eu accès direct au lotissement programmé. Il est décidé face à la complexité que cela représente de faire appel à des spécialistes des arbres afin qu'ils en dressent un état des lieux et sanitaire précis permettant ainsi, en connaissance de cause, de prendre des décisions adaptées à partir de ces préconisations.

ouest, possède un fût nettement plus haut, orné de quatre bubons, se dresse au sud-ouest. Une autre croix s'élève à l'extérieur du mur dudit cimetière au nord-est. Plusieurs portes permettent l'accès au site. Le portillon de fer peint, plein ouest, à deux vantaux, donne l'accès au sommet d'un escalier de six marches. Deux remarquables éléments de monuments funéraires, en granit blanc, ont été enchâssés dans le muret. Un bénitier est disposé à proximité de l'if funéraire. Le monument aux morts de la Grande guerre a pris place dans l'angle nord-ouest du cimetière. Un plan calque, malheureusement déchiré en trois parties, dû à Jules Hallais est conservé aux archives communales (566 EDT 35 déposées aux archive départementales du Calvados). L'allée de contournement intérieur du site est recouverte de goudron ainsi que quelques accès directs à l'église. Un parc privé situé à proximité de l'église renforce le caractère paysager du site. Une habitation couverte en chaume, à l'ouest, et un bâtiment nettement plus ancien accroissent la valeur patrimoniale de l'ensemble. De grands monuments funéraires se dressent en bordure d'allées principales, de contournement ou d'accès à l'église, au midi. Ils renforcent le caractère du cimetière.

C'est donc un cimetière très ancien, probablement contemporain de l'église elle-même. La paroisse relevait sous l'Ancien régime du diocèse de Coutances et de l'archidiaconé du val de Vire. Les visites archidiaconales des 17e et 18e siècles relatent des faits fréquemment rencontrés par les collaborateurs de l'évêque venus se rendre-compte de la gestion paroissiale. Le cimetière est trouvé en assez bon état en 1683 à la réserve d'un petit bout de mur ruiné qui devra être réparé au plus tôt, sous le ministère de maître Antoine du Boscq, curé. Le cimetière est un an plus tard assez bien clos et fermé. En 1685, sous le ministère de maître Christophe Castel, il est constaté que des bestiaux entrent dans le cimetière lesquels en profane la sainteté et le visiteur y apprend que se sont certaines personnes qui les y mettent à coucher la nuit. Le custos est invité à y prendre garde. L'année suivante, alors que le cimetière est bien clos, il est précisé que l'herbe y sera coupée et bannie au profit du trésor. Le cimetière est tout profané des bestiaux quoiqu'il soit assez bien fermé en 1689, ce qui marque, précise l'archidiacre, qu'on y fait entrer exprès les bestiaux et de rappeler que cela est formellement interdit quelle que soit la condition ou la qualité des personnes sous peine d'excommunication. Des efforts semblent avoir été fait en 1690 car le cimetière est en meilleur état qu'il n'était, cependant des bestiaux y entrent toujours. Il est demandé au trésorier d'y faire planter de la vive plante et des épines aux endroits par où les bestiaux peuvent passer. Sous le ministère de maître Guillaume Marie, en 1691, 1693, le problème est toujours le même. L'état du cimetière est meilleur en 1695 et cette fois ci se sont les voisins qui sont visés afin qu'ils empêchent d'y faire entrer leurs animaux. Il est toujours aussi mal clos et fermé en 1707 et le curé se trouve directement impliqué puisque les animaux semblent passer par la porte de communication entre le presbytère et le cimetière et le trésorier devra veiller à faire faire quelques travaux de remise en état de la porte en posant une grille, réparer les murs et fossés. Les visites de 1725, 1733, 1738, sous le ministère de maître Urbain François Montlien, ne révèlent plus de problèmes particuliers concernant le cimetière.

Trois barrières sont posées au cimetière le 3 septembre 1895 d'après le devis daté du 30 août de la même année, lesquelles pèse ensemble 380 kg à 0,60 francs le kilogramme, deux poteaux en granit taillés à 18 cm de côté (O1969). D'importants travaux de construction du mur de clôture selon le procès-verbal de réception définitive qui relate l'adjudication passée le 11 octobre 1895, des travaux réalisés par l'entrepreneur Malherbe.

Ils représentent 57 m³ d'extraction sur 46, 50 ml comprenaient fondations,

Cimetière de Flamanville

Voici ce que narre le curé de Flamanville dans les conférences de 1950-51 conservées aux archives diocésaines : le cimetière autour de l'église avec un cimetière annexe appartenant à la famille de Sesmaisons, anciens propriétaires du château, branche éteinte, cimetière abandonné repris par la commune qui en a autorisé l'instituteur à y faire un jardin légumier. Seule la chapelle de style gothique indique qu'il y avait là un cimetière privé. Le cimetière public a été agrandi en 1898. Etat actuel : bon entretien par les familles des défunts et par la municipalité. Le nombre des concessions à perpétuité s'accroît. A quelques exceptions près, tous les monuments funéraires en granit local ont un emblème religieux, une croix (carrières de granit : 300 personnes en moyenne).

Cimetière de Ger

Autre évocation dans les conférences ecclésiastiques d'un cimetière que je ne connais pas pour le moment : Ger. Quelques pierres tombales gisent près de l'église. Deux sont à l'abri de l'usure, l'une porte comme inscription « ci git le corps de/monsieur lie Bidault/ chanoine, curé de Ger/depuis 1829 à 1875. /Dilectus deo/et/hominibus/ Requiescat in pace ». L'autre « ci git le corps de/monsieur Bailleul Michel/né à Saint-James, mort curé/de Ger le 27 X^bre 1882/dans sa 62^e année. / De profundis/don des paroissiens/et de sa famille ». D'autre pierres sont aux portes, l'une de sacristie avec inscription « MEDC/ALLEN-C/DOP/1690 IMN ». Une autre est à la porte de la chapelle, côté épitre, et six à l'entrée du grand portail. Les inscriptions sont très difficiles à relever soit à cause de l'usure, soit parce qu'elles sont en partie recouvertes de ciment. Dans l'église, il y a des dalles qui recouvrent sous le transept, la tombe de monsieur Hamelin et près de la grande porte, la tombe de monsieur Quesnel dont inscriptions « Eugène Hamelin/1864-1922/curé de Ger/ fonda/cette église + Léon Quesnel/1876-1942/curé de Ger/termina/ cette église ». Autrefois le cimetière était autour de l'église c'est ce qui explique la présence de pierres tombales autour de l'église. Le nouveau cimetière est à 250 mètres de l'église en dehors du bourg qu'il domine. Il a été transféré à cet endroit depuis juillet 1886 pour agrandissement. Il contient beaucoup de tombeaux. Le nombre s'en est accru surtout pendant la guerre, les familles devenant plus aisées, actuellement on recourt plus facilement à un simple entourage en ciment. Plusieurs familles semblent oublier qu'elles sont chrétiennes. Dans l'ensemble, les tombes sont entretenues par les familles et la municipalité fait nettoyer à l'occasion des fêtes. De l'ancien cimetière, il ne reste rien, l'église nouvelle en occupant la plus grosse partie.

Cimetière de Sauxemesnil

Sauxemesnil : le cimetière, situation autour de l'église. Transfert ou agrandissement : aucuns mais modifications. En 1892 un travail assez important fut fait à l'entrée du cimetière dont la municipalité laissait alors le produit à la fabrique. La barrière en bois qui le fermait du côté de la route tombait de vétusté, elle était en outre pendue tellement bas que l'eau séjournait aux alentours et y rendait chaque hiver la circulation très difficile. On exhaussa de quatre-vingt centimètres les piliers du milieu, on éleva ceux des côtés. La barrière en bois fut remplacée par une grille en fer et les deux échaliers qui l'accostaient, par deux petites barrières également en fer.

Les bénévoles de l'association des Godiäos au travail d'inventaire

Puis sur la demande de monsieur le curé, on put bomber et assécher toute l'avenue du cimetière. La commune donna pour ces travaux 125 francs. La fabrique fournit le reste. En 1894, on profita de la présence d'un ouvrier de monsieur Duron qui venait de poser la grosse cloche, pour exécuter à l'entrée du cimetière, côté de la ferme, un travail analogue à celui qu'on avait fait faire du côté de la route. Les piliers furent exhaussés et une barrière en fer du prix de 85 francs y fut suspendue. Il est regrettable que la commune qui s'était réservé ultérieurement les fruits et l'administration du cimetière ait négligé l'entretien de peinture. Elle est déjà fort endommagée. Nature des tombeaux : les tombeaux sont en granit, reconstitué et en marbre blanc. Les gens et la municipalité prennent un assez grand soin du cimetière et on y trouve le signe d'un progrès, et toujours avec le souci du sens chrétien.

Cimetière de Bourguenolles

Je commence la description du cimetière par la transcription d'une délibération surprenante par sa sécheresse et par la méconnaissance des textes législatifs. Elle date du 22 mars 1961 et dit radicalement que « toutes les tombes non entretenues seront dégagées des croix et entourages existants ». Qu'en fut-il exactement ?

Le cimetière de Bourguenolles est organisé autour de l'église saint Barthélémy. Celui-ci fut l'objet d'un grand chantier avec la reconstruction intégrale de l'église dont la bénédiction du chœur et des chapelles fut faite le 14 novembre 1762. Voici le texte, je

cite « le dimanche quatorzième de novembre de la présente année fut faite la bénédiction de cette église par maître Jean Olivier Besnier, curé de la Lande d'Airou, assisté de Me François Navet curé de Rouffigny, Me Robert Herbert curé de Champrépus, Me Nicolas Chapel prêtre de Saint Méloir diocèse de Saint Malo, Me Gilles Pépin vicaire de cette paroisse, Me Pierre Legrand prêtre de cette paroisse, Me Guillaume Leronseur diacre de La Lande d'Airou, Me Gabriel Faguaire diacre de la paroisse de Brécey et résidant en la paroisse de Noirpalu, et de nous Olivier Besnier pourvu du pouvoir de bénir ou de faire bénir par qui bon nous semble la dite église de la part de Monsieur l'abbé de Conttrissson doyen de l'église cathédrale d'Avranches et grand vicaire de monseigneur l'évêque, ont été présents à la dite bénédiction maître Claude du Bois Adam écuyer sieur du Tertre et maître Alexandre du Boisadam écuyer capitaine d'invalide qui ont signé avec les sieurs ecclésiastiques ci-dessus nommés et nous Besnier, curé de La Lande d'Airou ». Une autre bénédiction eut lieu le 07 novembre 1771. Je cite le document « le septième jour de novembre de la présente année a été faite en cette église la bénédiction des statues posées à la contretable du chœur, savoir du Christ attaché à la croix, de saint Barthélémy patron de cette paroisse, saint Nicolas, la sainte Vierge, saint Jean et sainte Madeleine. Ladite bénédiction faite par Me Robert Herbert curé de Champrépus assisté de messieurs Gouin curé de La Lande d'Airou, Givet curé de Rouffigny, Faguaye curé de Noirpalu, Lethar curé de La Mouche et de messieurs leurs vicaires et de nous Olivier Besnier curé de cette paroisse ». Enfin un troisième document daté du cinq juillet 1780 précise que « l'église de Bourguenolles ayant été rebâtie en entier l'année dernière quant à la nef et à la tour il a été procédé à y établir trois cloches au lieu de deux qui y étaient cy devant, la troisième ayant été donnée par feu discrète personne Martin Olivier Besnier, curé de cette paroisse et les dites cloches ayant été fondues et mises en état, elles ont été ce jourd'huy bénies (sic) nommées dans la forme ordinaire, la seconde par vénérable et discrète personne Claude Emmanuel Mariette, prêtre bachelier en théologie de la faculté de Paris et chanoine en l'église cathédrale d'Avranches ainsi qu'il est porté sur la dite cloche et par le sieur Mariette a été fait présent à la sacristie de la dite église d'une aube de toille (sic) d'Hollande et de mousseline brodée ce dit jour », suivent les signatures.

L'église nécropole :

Comme ailleurs l'église devint la nécropole des ecclésiastiques, des patrons, nobles et autres personnes susceptibles de contribuer à l'enrichissement du trésor de l'église, telle que :

1758 (28 décembre) maître André Gérard diacre mourut âgé d'environ 26 ans le 27e de décembre 1758 et qu'il fut inhumé le lendemain dans cette église.

1768 (20 juin) Noble dame Anne Guïon veuve de Messire Claude de Boisadam écuyer sieur du Tertre âgée d'environ 73 ans mourut en sa maison du Tertre le 19ème jour de Juin 1768 et le lendemain fut inhumée dans l'église de cette paroisse par Me François Grandin curé de la Luzerne aux présences de maîtres Jean Magdeleine Olivier Besnier, curé de La Lande d'Airou, Pierre Lettard curé de la Mouche, Louis Giret curé de Rouffigny, Gabriel François Fagueys curé de Noirpalu, Jacques Yger vicaire de La Mouche et plusieurs autres.

1777 (23 septembre) Françoise Simon, veuve de Julien Gérard, 80 ans, mourut le 22 septembre 1777 et fut inhumée dans l'église le lendemain par Me Gabriel, François Lefaguaye, curé du Tanu.

1777 (27 septembre) Julien Tétrel, sieur de la Provostière, laboureur, 82 ans, inhumé le lendemain dans l'église par Me Thomas Tesnière, curé de La Trinité.

1779 (18 novembre) discrète personne, maître Olivier Besnier, curé de Bourguenolles, 70 ans, mourut dans sa maison curiale le mercredi 17e jour de novembre de la dite année 1779, et le lendemain son corps fut inhumé dans le chœur de l'église de cette dite paroisse de Bourguenolles, par discrète personne, maître Alexis, Pierre Gouin, curé de La Lande-d'Airou, diocèse de Coutances, aux présences de discrètes personnes maîtres Julien Fortin curé de Sainte-Pience, Gabriel Fortin, vicaire de la dite paroisse de Sainte-

élévations, couronnements des murs en briques avec un bahut en granit ainsi que les réparations du vieil escalier dudit cimetière. Le raccordement au mur ancien par un mur de pierres sèches se fait vers le 6 juillet 1896 (O1977). Les rampes d'accès au cimetière sont réparées par A. Bouffaré d'après un document du 8 décembre 1931.

Etablissement du régime des concessions de terrain pour servir de sépultures privées :

Le Conseil municipal de Tallevende-le-Petit, fixe le prix des concessions à faire dans le cimetière le 13 juillet 1847 (approbation préfectorale le 17 suivant) et dont la création avait été décidée le 20 novembre 1844 (O1722). Ce tarif concerne les concessions perpétuelles : 100 francs le mètre carré ; 30 francs pour les trentenaires et 20 francs pour les temporaires (15 ans). Un beau plan de cimetière réalisé au 31 décembre 1902 fait état de la répartition des concessions dans le cimetière (566 Edt 35).

Quelques contrats de concession :

Il est important de noter que de nombreux contrats de concession (1846-1941) de la collection de la mairie, sont conservés aux archives départementales du Calvados : 566 Edt 34.

1846 (25/11) : Armand François Cahours pour deux contrats de concession : 2 m² en CP près de la croix pour la sépulture de Guillaume François Cahours, son père, où il existe un tombeau en pierre de Caen et 2 m² pour la sépulture de François Hippolyte Soignant où il existe un tombeau en pierre de Caen incrustée de marbre, dans la partie du cimetière près de la tour vers le chemin vicinal (566 Edt 34).

1853 (2/11) : concession temporaire à François Lepeltier François dans la partie du midi du cimetière où est inhumée Magdeleine Henriette Le Nouvel veuve Jean Thomas Guillaume Deschamps, sa tante.

1853 (21/11) : C 30 ans à Thomas Victor Duchemin, clerc d'avoué, Vire, mandataire de Jules Gaulard, teneur de livres à Paris, au midi du cimetière où a été inhumée Marie Anne Jacqueline Gaulard sa mère décédée le 21/8/1845.

1854 (17/6) CP de 4 m² à Lebreton de Beauchêne, Vire, au sud-ouest du cimetière où sont inhumés Marie Louis Davy décédé le 29/9/1844 et Julie Caroline Eudes, décédée le 27/12/1844.

1869 (6/6) : concession perpétuelle à Anne Lepesant demeurant à La Bloutière (Manche) veuve Duval, 2 m² dans la partie sud-est du cimetière où a été inhumée Jeanne Françoise Lepesant, veuve Voisin, sa sœur, décédée le 20 novembre 1866 (O1722).

1872 (10/5) : concession trentenaire de 2 m² à la veuve Herquet où est inhumé Victor Athanase Herquet, son maire, décédé le 25 avril dernier, dans la partie méridionale du cimetière.

1878 (15/4) : CP de 2 m² à Jean-Baptiste Meslier à 50 centimètres de la voie longeant l'église au sud et à 2 mètres du pied de l'if qui se trouve au sud-ouest du portail de ladite église.

1878 (7/7) : CP 5 m² à François Bonnafé où a été inhumé le corps de Marie Antoinette Mague, son épouse décédée le 14 janvier dernier formant un rectangle dont les côtés parallèles à l'église auront 2 mètres et les côtés perpendiculaires à l'église auront 2,50 mètres. Une concession trentenaire ayant déjà été accordée dans le même lieu pour 4 m² seulement à monsieur Bonnafé.

1887 (31/12) CP de 2 m² à Henriette Françoise Renard dans la partie sud du cimetière au lieu où a été inhumé François Hébert, son mari, décédé le 6//1880.

1902 (6/2) : CP au titre d'hommage et de reconnaissance pour la sépulture de monsieur Picard, décédé maire de la commune (délibération municipale).

1916 (15/9) : CP de 2 m² à la veuve Delamasure (Jean-Baptiste) dans la section A, 5e rang, case 3 à partir de l'allée au nord, pour elle et sa fille (O2182).

1916 (22/11) : CP de 2 m² à Renault Marie Delphine, veuve Leroquais Léon Adrien, à lui et aux membres de sa famille, section C, 8e rang, case 2, à partir de la chapelle de l'église (O2182).

1916 (26/12) : CP de 2 m² à Mariette Germaine Marie veuve Esnault Eugène Edgar, section B, 4e rang, case 2, à partir du mur de l'église (O2182).

1920 (10/5) : CP 2 m² à Lair Ulysse et son épouse née Pauline Morcel, pour la sépulture Lair et sa famille.

1920 (10/5) : CP 2 m² à Despois Samuel pour la sépulture de madame et de sa famille.

1920 (10/5) : CP 2 m² à Picard Eugène pour madame Picard et sa famille.

1920 (10/5) : CP 2 m² à Lecastry Victor pour Lecastry et sa famille.

1920 (10/5) : C 30 ans 2 m² à la veuve Leroullier pour Leroullier et sa fa-

Pience, Pierre Fontaine curé de Rouffigni, Pierre Letard et Jacques Yget curé et vicaire de La Mouche, Jean-Baptiste Lebas, vicaire de Champrépus, Guillaume Leronseur de la dite paroisse de La Lande-d'Airou, et plusieurs autres soussignés.

Trois dalles tombales subsistent au haut de la nef, dont une seule est lisible, les autres dissimulées sous les bancs.

Concessions :

Le Conseil municipal de Bourguenolles adopte le principe des concessions le 3 novembre 1864 mais la délibération est refusée par le Sous-préfet d'Avranches. Une seconde délibération est prise le 12 février 1865. Elle s'appuie pour cela de l'ordonnance royale du 6 X^bre 1843 et la circulaire du Préfet du 1^er mars 1844. Les concessions perpétuelles, trentenaires et temporaires (15 ans maximum) sont créées. Un double tarif est adopté pour les CP hors rang (96, 40 francs), au rang (80 francs), trentenaires hors rang (26 francs), dans le rang (22 francs), les concessions temporaires hors rang (9 francs) dans le rang (7 francs). Le Sous-préfet valide cette délibération. La 1^ère avait l'avantage de montrer l'argumentation des élus qui disaient « qu'il serait bon dans l'intérêt de la commune d'établir un tarif pour les concessions de terrain : 1° pour les concessions perpétuelles, 2° pour les concessions trentenaires, 3° pour les concessions temporaires (15 ans maximum). Le conseil municipal considérant que la commune pourrait créer des ressources, quoique le cimetière suffisamment vaste, pourrait devenir insuffisant si le prix des concessions était trop faible. Il fixe la surface de chaque concession de 2, 40 mètres de longueur sur 1 mètre de large et adopte un tarif : concession perpétuelle hors rang : 75 francs ; au rang : 60 francs ; concession trentenaire, au rang : 38 francs ; hors rang : 30 francs le mètre carré. Enfin les concessions temporaires estimées à 10 francs.

Le 1^er contrat de concession perpétuelle est approuvé par le Conseil municipal le 3 mai 1872 au nom de Ferdinand, Pierre Legrand, maire, concernant une parcelle longue de 2, 50 m et de 2 m de largeur. Cette parcelle de 5 m² se situe à à partir d'une ligne droite tirée du mur du midi du chœur de l'église à 3, 25 mètres de ce mur et à 9 mètres de la barrière d'entrée du cimetière au midi et à 9 mètres de la clôture au levant du terrain. Cette concession concerne, primo : le corps de Pierre, Claude, Alexandre Legrand, maire, inhumé le 29 septembre 1827 ; secundo : Alexandre, Julien Legrand, chevalier de saint Louis, inhumé le 14 mai 1846, oncle du concessionnaire. Cette concession est enregistrée dans les actes civils publics de l'Enregistrement de Villedieu.

Le conseil municipal vend le corbillard pour 1500 francs le 8 janvier 1977. Plusieurs délibérations sont prises au fil du temps pour modifier les tarifs des terrains concédés.

Description du cimetière :

La croix ancienne se dresse au sud-est, à l'entrée. Des dalles tombales anciennes ont été intégrées dans le double emmarchement, où l'on en remarque la présence de trois, dont une historiée de 1576, les deux autres étant illustrée de croix pédiculées. Elle fit l'objet de travaux de nettoyage selon le devis Frémond d'un montant de 2984 francs le 22 juin 1987.

Le monument aux morts, sous la forme habituelle d'obélisque en granit se dresse au niveau de la chapelle latérale sud. Le conseil municipal décide le 10 juin 1920 de l'élever dans le cimetière, à dix mètres de l'entrée dudit cimetière, à gauche et à 8 mètres de l'église, entre les deux allées. Il accepte le devis de monsieur Charles, entrepreneur à Coulouvray. La dépense est estimée à 3000 francs. La commune fournit le ciment, la chaux, la pierre et le sable nécessaires à cette édification. Cette dépense est en partie couverte par une souscription estimée à 2191 francs. Le conseil s'engage a payer la différence au budget additionnel. Je n'ai pas réussi à découvrir d'autres informations comme celle de l'inauguration et de la bénédiction. La disparition des archives paroissiales, à l'exception des registres de catholicité, y est sans doute pour quelque chose. L'obélisque de granit en cinq éléments est illustré de la croix de guerre et croix chrétienne en relief ainsi qu'un trophée avec deux épées croisées, casque et rameaux croisés d'Olivier et de chêne. L'épitaphe sur l'obélisque rappelle « aux héros / de / Bourguenolles / 1914 -1918 ». Quatre obus de granite en périphérie et chaîne les reliant. Liste des 23 poilus : F Autin, L Chapel, L Chardron, A Drey, M Debroise, J Deslandes, V François, H Gohin, J Guesnet, L Guesnet, M Harivel M, Ap Harivel, F Houssin, J Joseph, E Launay, P Louise, G Lehodey, Y Letoux, E Rault, C Richard, H Richard, C Stephant.

Deux croisillons anciens en granit bouchardé sont plantés, l'un dans l'angle sud-est de l'église, le second au fond du cimetière ; dans l'axe de l'allée principale. Le conseil entreprit des travaux de rénovation, suite à sa délibération du 27 décembre 1961. Deux fragments de dalles tombales sont disposés au chevet de l'église. Elles sont difficilement déchiffrables : Louis Yvon/min.sa.femm(e)/efr.du.chb et 1622(?) Duval le mme/pioirel gr/ Fauvel c a feme (plusieurs lettres sont trop rustiques).

Le site est entièrement clôturé d'une haie de palmes, doublée d'un grillage. Un if ancien s'élève dans l'angle nord-ouest du site, un plus jeune a été planté au sud-ouest, en son vis-à-vis. De belles azalées blanches s'épanouissent en deux points du cimetière ainsi qu'un plat de pivoines et un autre d'hortensias. Des surfaces d'herbe tondue sont maintenues sur les parcelles non marquées de sépultures hors-sol. Le lotissement du cimetière est densifié au sud, sud-est. Le carré des enfants a été créé au nord-est de l'église. Je n'ai pas identifié d'ossuaire. Trente-six croix de fonte, dont plusieurs sont peintes, sont actuellement conservées dans ce cimetière sur les 142 emplacements de sépultures marquées. Il subsiste aussi quelques croix de bois anciennes ainsi que les encadrements de même nature. Il serait à souhaiter de les conserver. Une seule sépulture d'ancien curé y est conservée, c'est celle de l'abbé Jacques-Marie Landelles. La croix de fonte qui s'y dresse est malheureusement brisée.

Un fait d'histoire a relaté lorsque Louis-Marie Guillard, âgé de 70 ans, est enseveli le 26 octobre 1874, en présence d'Alexandre Drey et Jean Chardron, qui n'ont pas signé l'acte de sépulture n'ayant pu connaitre les noms et prénoms des parents du défunt. J'ai prié, précise monsieur le curé, monsieur notre nouveau maire de me les faire connaitre comme le faisait son prédécesseur, il m'a répondu que monsieur le Sous-Préfet ne l'avait pas obligé à cela, je ne peux en faire la mention sur l'acte.

Un abri est appliqué contre l'église depuis 1984 pour remiser du matériel.

34 Rue du docteur Regnault, 50450 Hambye

Téléphone fixe : 02 33 61 45 49
Téléphone : 06 87 56 35 58
Courriel : cimetieres.de.normandie@gmail.com.

patrimoinevaldesienne.fr

mille.
1920 (10/5) : CP 2 m² à mademoiselle Coroff pour sa mère et sa famille.
1920 (10/5) : CP 2 m² à la veuve Moreau pour son mari et sa famille (O2182).

1923 (19/12) : CP 2 m² à Prosper Maupas pour la sépulture de madame Maupas, son épouse (23).
1923 (19/12) : CP 2 m² à Carcel Albert pour la sépulture de d'Emile Carcel et son épouse, père et mère (24).
1923 (19/12) : CP 2 m² à la veuve Eugène Turquet pour la sépulture d'Eugène Turquet, époux (25).
1923 (19/12) : CP 2 m² à la veuve Rozé pour la sépulture d'Edgar Rozé son fils (26).
1923 (19/12) : CP 2 m² à madame Maillard pour la sépulture de Léon Maillard (n° 27).
1925 (4/8) : CP 2 m² à Jules Henri Lampérière pour la sépulture d'Ulysse Aubel (28).
1925 (4/8) : CP 2 m² à la veuve Gillot Eugénie pour la sépulture d'Eugène Bidois son frère et la sienne (29).
1925 (27/12) : C 30 ans 2 m² à Henri Lecoq pour la sépulture de sa belle-mère (30).
1925 (27/12) : CP 2 m² à Albert Decaen pour la sépulture de sa famille (31).
1925 (27/12) : CP 2 m² à Germaine Vieil veuve Jeanne épouse Hus pour la sépulture de Jeanne époux et sa famille (32).
1925 (27/12) : CP 2 m² à veuve d'Anatole Denis pour la sépulture de sa famille (33).
1926 (18/7) : CP 2 m² à Heudes Arsène pour la sépulture de madame Heude, son épouse et lui-même (34).
1926 (20/7) : CP 2 m² à Gérauld Adé pour la sépulture de madame Lelièvre née Gérault, sa fille (35).
1926 (20/7) : CP 4 m² à la veuve Maubanc pour la sépulture de Maubanc, époux et Vautier, son frère (36).
1927 (17/9) : CP 2 m² à A. Fourmentin pour la sépulture de monsieur et madame Poret, ses beaux-parents (37).
1927 (17/9) : CP 2 m² à Gallouin H. pour la sépulture de monsieur et madame Gaucher décédés, section A, 1er rang, case 1 proche du monument aux morts (38).
1927 (17/9) : CP 2 m² à Jules Labrousse pour la sépulture de madame Labrousse et la sienne, section D, 1er rang, case 1, bordure sud (39).
1927 (17/9) : CP 2 m² à Victor Leplanois pour les membres de sa famille et la sienne, section C, 6e rang, case 7, bordé par la concession Gérault (40).
1927 (17/9) : CP 2 m² à la veuve Désiré Roger pour la sépulture de Désiré Roger et la sienne, 2e rang, case 1, auprès de la tour de l'église (41).
1928 (25/4) : C 30 ans 2 m² à Joubert pour la sépulture d'A. Hue, Hue son père et celle de sa sœur, dans le rang (42).
1928 (25/4) : C 30 ans 2 m² à Joubert pour la sépulture de Hue Valentine, dans le rang (43).
1928 (10/7) : C 30 ans 2 m² à la veuve Patard pour la sépulture de la veuve Leseillier, sa sœur (44).
1929 (4/3) : CP 4 m² à Duval, instituteur au Theil, mandataire de la famille Chesné Jean-Baptiste et Georges, d'après le tarif du 20/11/1884 (45).
1929 (4/3) : CP 2 m² à Bougère Auguste pour la sépulture de madame et la sienne (46).
1929 (4/3) : CP 3, 36 m² à A Carceil pour la sépulture de son épouse et de sa fille (47).
1929 (4/3) : CP 2 m² à Henri Desmonts pour la sépulture d'Alexis Desmonts et son épouse décédés (48).
1930 (7/3) : CP 2 m² à Marie Boudié pour la sépulture de Georges Lavalley (49).
1930 (3/4) : CP 2 m² à Aline Huet pour la sépulture de Lelavandier René et sa famille (50).

1930 (3/4) : CP 2 m² à Lelavandier née Lelandais pour sa sépulture et celles des membres de sa famille (51).
1930 (3/4) : CP 2 m² à E. Vengeons pour la sépulture de monsieur et madame Herquet-Rumble, ses beaux-parents décédés (52).
1931 (26/9) : CP 2 m² à madame Anquetil née Mauduit pour la sépulture d'Eugène Anquetil (53).